



A i d e e t M a i n t i e n à D o m i c i l e

Offre de services

A close-up photograph showing a caregiver's arm and hand supporting an elderly person who is seated in a wheelchair. The caregiver is wearing a dark shirt, and the elderly person is wearing blue trousers and a patterned top. The background is blurred, suggesting an outdoor setting. A large, stylized yellow arrow graphic points from the bottom left towards the OKKO logo on the right.

OKKO

Entreprise
spécialisée dans le
maintien à domicile
des personnes âgées
& en situation de
handicap

***Parce que chaque instant compte,
nous sommes à vos côtés au quotidien***

Pourquoi choisir OKKO ?

Choisir **OKKO**, c'est faire le choix d'un accompagnement à domicile fiable, humain et entièrement personnalisé.

Les mêmes intervenants à chaque intervention :

Chaque bénéficiaire est accompagné par un(e) auxiliaire de vie engagé(e), formé(e) et attentif(ve) aux besoins spécifiques de la personne.

Une continuité de service garantie :

Parce qu'une relation de confiance se construit dans la durée, nous privilégions autant que possible les mêmes intervenants auprès de chaque bénéficiaire.

Des intervenants qualifiés et expérimentés :

Nos auxiliaires de vie sont sélectionnés selon des critères exigeants : diplômes reconnus, expérience significative et compétences validées dans l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.



Une disponibilité et un suivi permanents :

Notre équipe reste joignable **24 h/24** et **7 j/7** grâce à un service d'astreinte permettant de répondre rapidement aux situations urgentes.

Un service sur mesure :

Chaque personne est unique. C'est pourquoi nous adaptons nos interventions à vos besoins, à vos habitudes et à votre rythme de vie afin de préserver votre confort, votre autonomie et votre qualité de vie.



Nos services d'aide à domicile

OKKO propose un accompagnement à domicile personnalisé, destiné aux personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Nos interventions sont réalisées dans le respect de la dignité, de l'intimité et des habitudes de vie de chaque bénéficiaire.

1. Aide aux actes essentiels de la vie

- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Aide à l'habillage
- Aide à la mobilité et aux transferts

2. Alimentation et santé

- Préparation et aide aux repas
- Aide à la prise des médicaments

3. Accompagnement dans la vie quotidienne

- Accompagnement aux courses
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux
- Entretien courant du logement



**Disponibles
24 h/24
et 7j/7**



4. Présence et sécurité

- Présence de nuit, une présence rassurante durant la nuit avec interventions ponctuelles si nécessaire.

5. Assistance administrative simple

- Aide aux démarches quotidiennes : classement, suivi de documents, gestion de courriers simples, dans la confidentialité.

6. Remplacement des intervenants en CESU

- Pour la continuité du service durant l'absence du CESU, nous assurons un remplacement rapide et adapté aux habitudes de la personne.

7. Accompagnement spécifique pour la fin de vie à domicile

- Accompagnement humain, respectueux et bienveillant des personnes en fin de vie, en lien avec les équipes médicales et dispositifs d'HAD.

*Un accompagnement
humain, fiable et
adapté pour sécuriser
votre quotidien et
préserver votre
autonomie.*

**24 h/24
et
7j/7**

Quand faire appel à OKKO ?

- Besoin de répit de l'aidant familial
- Retour à domicile après une hospitalisation
- Accompagnement ponctuel ou durable

Recrutement des auxiliaires de vie

OKKO recrute des auxiliaires de vie qualifiés et expérimentés, titulaires d'une formation reconnue (**DEAES, ADVF ou équivalent**), et justifiant d'au moins **3 ans d'expérience**, dont une expérience à domicile auprès de personnes âgées ou en situation de handicap.

La sélection repose sur une rigueur professionnelle incluant la vérification des références, un entretien individuel et l'évaluation du savoir-être (respect, discrétion, ponctualité).

OKKO s'engage à proposer des intervenants fiables, qualifiés et engagés, garantissant un accompagnement sécurisé, humain et personnalisé.



OKKO entreprise mandataire de services à la personne à domicile

• *Un accompagnement en mode mandataire*

OKKO intervient dans le cadre du mode mandataire, conformément à l'agrément de la Dreet. Dans ce cadre, vous devenez l'employeur de l'intervenant que vous choisissez, tandis qu'OKKO vous accompagne à chaque étape de la relation de travail.

• *Un accompagnement complet et sur mesure*

OKKO vous accompagne dans toutes les étapes :

- Évaluation gratuite et sans engagement de vos besoins à domicile
- Sélection et présentation de profils adaptés à votre situation
- Aide à la mise en place de votre planning d'intervention
- Assistance dans les formalités liées à l'embauche
- Gestion administrative liée à l'emploi (suivi des heures, paie, cotisations, accompagnement juridique)
- Suivi qualité et ajustements des interventions selon l'évolution de vos besoins
- Service d'astreinte disponible **24 h/24 et 7 j/7** en cas d'urgence.

• *Un accompagnement simple, structuré et sécurisé*

- Visite d'évaluation de vos besoins à domicile
- Présentation et choix de votre intervenant
- Mise en place des interventions et ajustements selon votre situation.



Une tarification claire, transparente et sans surprise

Chez **OKKO**, nous avons fait le choix d'une transparence totale afin de vous permettre de comprendre précisément les **prestations proposées** et **leur coût**.

Avant toute intervention, un devis détaillé vous est remis, présentant de manière claire et précise l'ensemble des prestations et des coûts associés. Cette démarche vous garantit une parfaite lisibilité et une maîtrise complète de votre budget.



Offre de services OKKO

Une tarification simple, lisible et complète

Nos tarifs couvrent l'ensemble de l'accompagnement, incluant :

- La rémunération de votre intervenant
- Les charges sociales liées à l'emploi à domicile
- Les frais de déplacement lorsque nécessaires
- L'organisation, l'accompagnement et le suivi assurés par l'agence OKKO.

Zéro frais cachés

OKKO s'engage à une transparence totale :

- Aucun frais d'inscription
- Aucun frais de dossier
- Une information claire et complète dès le premier contact.

Un devis simple et gratuit

Un devis est systématiquement établi lorsque le montant mensuel des prestations est supérieur à **100 € TTC**. En dessous de ce seuil, il est remis gratuitement à la demande du bénéficiaire.

Un devis gratuit et personnalisé vous est remis avant toute intervention, conformément à la réglementation en vigueur.

• Notre engagement

Une tarification juste, transparente et sans surprise, pour une relation de confiance durable.



Grille tarifaire Mode mandataire

Des tarifs simples, transparents et sans surprise :

Devis gratuit et sans engagement. Tarifs en TTC. Une facture mensuelle, sans frais additionnels : aucun frais de dossier, de déplacement ou de gestion.

Nos tarifs sont construits de manière transparente afin de refléter le coût réel d'une intervention à domicile. Ils comprennent la rémunération de l'intervenant (salaire, charges et indemnités), ainsi que des frais de mandat correspondant à la gestion administrative et à l'accompagnement du bénéficiaire.

Pour bénéficier du crédit d'impôt lié aux services à la personne, **OKKO** vous accompagne dans vos démarches administratives et vous remet une attestation fiscale annuelle à joindre à votre déclaration de revenus. Les dépenses engagées au titre des prestations réalisées peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt égal à **50 %** des sommes versées, selon les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

OKKO vous propose gratuitement, et sans aucun engagement, un devis personnalisé dès que le montant des prestations atteint **100 € TTC**, ou simplement sur demande.

Heures par semaine	Tarif horaire TTC	Salaires + charges indemnité de transport	Frais de mandat HT	Dont TVA sur frais de mandat	Coût réel après crédit d'impôts
Tranche A Jusqu'à 25h/semaine	33,50 €	18,90 €	12,17 €	2,43 €	16,75 €
Tranche B De 26h à 40h/semaine	32,00 €	18,90 €	10,92 €	2,18 €	16,00 €
Tranche C Plus de 40h/semaine	31,00 €	18,90 €	10,08 €	2,02 €	15,50 €

Tarifs des forfaits

Au forfait	Tarif TTC	Salaire + charges indemnité de transport	Frais de mandat HT	Dont TVA sur frais de mandat	Coût réel après crédit d'impôts
Présence de nuit (passive)	179,00 €	103,00 €	63,33 €	12,67 €	89,50 €
Garde de nuit (active)	270,00 €	140,00 €	108,33 €	21,67 €	135,00 €
Forfait journée (8-10h)	259,00 €	140,00 €	99,17 €	19,83 €	129,50 €
Forfait H24	390,00 €	210,00 €	150 €	19,83 €	129,50 €

Avantage fiscal – Crédit d'impôt

Les dépenses liées aux services à la personne peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des sommes engagées, dans les conditions prévues par le Code général des impôts et dans la limite des plafonds en vigueur.

Contrairement à une réduction d'impôt, ce dispositif permet un remboursement par l'état, y compris pour les personnes non imposables, sous réserve d'éligibilité.

Ce crédit d'impôt peut également s'appliquer lorsque vous engagez des dépenses d'aide à domicile pour un parent âgé.

Par ailleurs, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, du dispositif d'avance immédiate du crédit d'impôt, vous permettant de ne régler que le reste à charge.

Afin de vous accompagner dans ces démarches, votre interlocuteur dédié chez OKKO reste à votre disposition pour vous informer et vous orienter.



Dépenses de services à la personne
10 000 €

Crédit d'impôt
5 000 €

Impôts à payer
0 €

Remboursement par l'état
2 000 €

CES DISPOSITIONS S'APPLIQUENT DANS LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR ET SOUS RÉSERVE D'ÉLIGIBILITÉ. LES BÉNÉFICIAIRES DE L'APA POURRAIENT ÊTRE ÉLIGIBLES À CE DISPOSITIF COURANT 2026, SELON LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES.

• Notre engagement

Nous vous accompagnons avec clarté et transparence afin de vous permettre de bénéficier pleinement des dispositifs existants, en toute simplicité et en toute sérénité.

50%

éligible au crédit
d'impôt

Information et accompagnement des bénéficiaires concernant les aides et avantages fiscaux

OKKO Services informe et accompagne ses bénéficiaires dans l'identification des financements et dispositifs auxquels ils peuvent prétendre en fonction de leur situation (crédit d'impôt, APA, PCH, aides des caisses de retraite, etc.).

Dans le cadre de son activité de services à la personne en mode mandataire, **OKKO** Services établit chaque année une attestation fiscale conforme à la réglementation en vigueur. Cette attestation récapitule les dépenses engagées par le bénéficiaire (salaires déclarés via le CESU/URSSAF et frais de gestion) et lui permet de bénéficier des avantages fiscaux applicables, notamment du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile.

L'attestation fiscale est transmise au bénéficiaire au plus tard **le 31 mars de l'année suivant** celle des prestations, par voie électronique ou postale.

Par ailleurs, afin d'adapter l'accompagnement aux besoins des publics fragiles, **OKKO** Services recueille, lorsque nécessaire, les justificatifs attestant d'une situation de perte d'autonomie ou de handicap (APA, PCH, carte mobilité inclusion ou tout autre document équivalent). Cette démarche permet d'évaluer les besoins du bénéficiaire et de l'orienter vers les dispositifs d'aide adaptés.

L'ensemble des documents et procédures relatifs à l'information des bénéficiaires, aux avantages fiscaux et à l'accompagnement des situations de vulnérabilité est formalisé et intégré au système qualité de l'entreprise.



Financement de nos services

Les prestations proposées par OKKO peuvent, sous réserve d'éligibilité, bénéficier de différents dispositifs de financement. Selon votre situation, tout ou partie des services peut être pris en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (**APA**), de la Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**) ou, dans certains cas spécifiques, par l'Assurance Maladie. Par ailleurs, nos prestations peuvent être réglées via le Chèque Emploi Service Universel (**CESU**), conformément à la réglementation en vigueur. Selon votre situation, certaines démarches administratives peuvent être nécessaires. Notre équipe vous accompagne dans leur réalisation.

Ces dispositifs sont accordés sous réserve des conditions d'éligibilité et selon la réglementation en vigueur.



OKKO

Contact

✉ contact@okko.services

☎ 06 71 45 39 18

🌐 okko.services

Coordonnées de l'agence

Entreprise individuelle : OKKO

RCS Dijon 104098389.

Agrément n° SAP/104098389.

Code APE : 88.10A- Aide à domicile.



• Notre engagement

*vous offrir un
accompagnement
humain, clair et sécurisé,
pour vous simplifier la vie
au quotidien.*

